



Le mot du Maire

Dans ce numéro :

Informations mairie	2
Etat Civil	
Travaux	3
Festivités	4
Du côté de l'école	5
	6
La vie des associations	7
	11
Projets 2024	12
Solidarités territoriales	13
	14
Au conseil municipal	15
	16
Informations diverses	17
	18
220 bulletins distribués par vos élus	

L'année 2023 se termine. Une année encore sous le signe du dérèglement climatique auquel il va falloir malheureusement s'adapter. Socialement l'année 2023 a été une année difficile en France, avec une inflation mettant à mal les capacités financières des familles, avec le conflit des retraites et le récent vote de la loi sur l'immigration. Mondialement, nous ne pouvons que déplorer les conflits en Ukraine, en Israël et dans la Bande de Gaza.

Localement les animations de cet été, organisées par l'«**Amicale Sports et Loisirs**», ont encore connu un franc succès malgré le contexte difficile. Je remercie l'équipe de bénévoles qui fait rayonner notre commune dans le secteur. La construction du four à pain avance, grâce au travail assidu d'un petit groupe de volontaire des «**Amis du Patrimoine**» les samedis matins. L'objectif d'un fonctionnement pour la fête de printemps devrait être atteint.

Cette année nous avons réalisé un programme de travaux routiers assez conséquent sur la commune pour un montant de 65 000 € HT, dont 23 500 € finalement pris en charge par la communauté de communes. Les travaux du préau, d'aménagement du terrain de la salle polyvalente et de l'atelier communal ont pris du retard du fait de problèmes de l'entreprise, ils sont maintenant lancés dans des conditions climatiques difficiles et devraient se terminer courant février, le terrain sera impraticable pendant quelques temps. Nous aurons en tout fait plus de 75 000 € HT de travaux, hors travaux routiers, cette année.

Pour la salle polyvalente, suite à la défaillance du maître d'œuvre nous avons dû relancer une consultation, le projet est en cours d'étude, l'objectif est de consacrer cette année 2024 aux études de projet et consultations d'entreprises pour une réalisation courant 2025 en nous adaptant à l'utilisation de la salle. Nous sommes également en cours de réflexion sur l'aménagement de l'aire de Loisirs de Farges.

Cette année, le repas des aînés, préparé par l'équipe de Maxime Morin, a eu lieu le 19 novembre et a regroupé 62 invités, ce moment de rencontre et de convivialité est important pour notre commune, 24 colis ont également été distribués aux personnes de plus de 80 ans qui n'ont pu venir au repas.

Je tiens à vous adresser, au nom du Conseil Municipal, nos meilleurs vœux pour l'année 2024, marquée par les jeux olympiques en France, que cette année soit une année de paix, de tolérance et d'harmonie, principes de l'olympisme. Je vous convie à la cérémonie des vœux qui aura lieu le Samedi 20 Janvier à 18 H 30 à la salle polyvalente autour de la traditionnelle galette.

Votre Maire

Jean Louis JOSLIN



L'ESPRIT
CREUSE





Ouverture de la mairie

Notre secrétaire Isabelle vous accueille :



- Lundi : 9 h à 12 h
- Mardi : 14 h à 18 h
- Jeudi : 9 h à 12 h / 14 h à 18 h
- Vendredi : 9 h à 12 h

☎ 05 55 66 18 87

Mail : mairie.st.marc.a.frongier@orange.fr

Site web : <https://saint-marc-a-frongier.fr>

Page facebook de la mairie pour l'info en direct



État civil 2ème Semestre 2023

Naissance :

Hélène SAUCOURT fille de Jeanne FONS et Florian SAUCOURT (Farges)

le 13 novembre 2023

Mamadou DIALLO fils de Pauline JEANDEAUX et Amadou DIALLO (le Bourg)

le 02 décembre 2023

Mariage :

Nora LAFONT et Maxence ES-SEBBANI (Farges)

le 14 octobre 2023

Décès :

Yvonne THOMAS à 84 ans (Moutier Rozeille 23)

le 13 octobre 2023

Christian SARTORI à 60 ans (le Bichaud)

le 02 novembre 2023

Ginette CANTARD à 87 ans (Domérat 03)

le 03 décembre 2023

Gabriel JOLITON à 97 ans (Lachaud)

le 29 décembre 2023



Une commune citoyenne



Ce matin du 11 novembre, une poignée de citoyens se sont réunis autour du maire et des portes drapeaux pour rendre hommage et honneur aux soldats et victimes de la Grande Guerre.

Un moment de recueillement important et un devoir de mémoire aux Morts pour la France de notre commune.

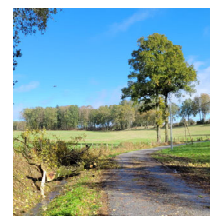
A l'initiative de Jacque Muné, président du comité local de la Fédération des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) et de Jean Pierre Carthonnet, une plaque commémorative sera installée sur le pilier central du monument aux Morts.

merci!

La nuit du 3 au 4 novembre, des vents violents ont été à l'origine de chute d'arbres, des coupures du courant électrique, de téléphone...

Le conseil municipal et Daniel, employé municipal, se sont mobilisés dès l'aube pour faire l'état des lieux et traiter l'urgence.

Vous avez été nombreux à dégager les accès, prendre des nouvelles de vos voisins, prêter un groupe électrogène...



Impossible de vous citer tous, un grand **MERCI** pour ces gestes de solidarité et de bienveillance qui se prolongent toute l'année.



Travaux de voirie



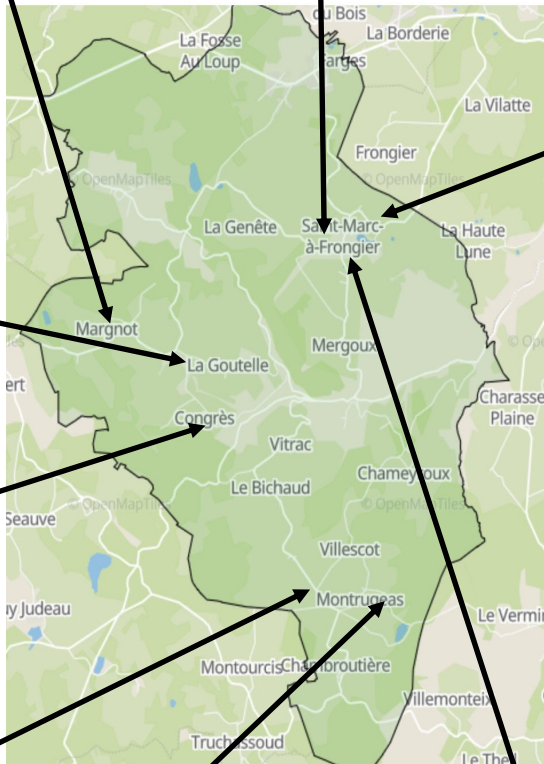
Remise en état du caniveau



Logements Thomas—Agrandissement de l'entrée et ajout de 2 places de parking supplémentaires



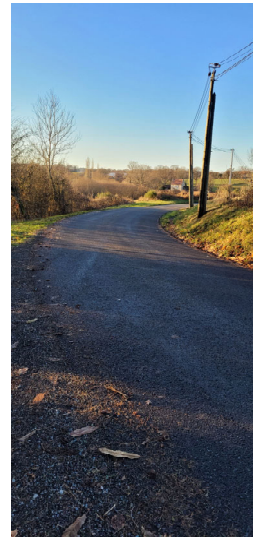
Sortie du bourg direction Aubusson



Intersection
Congre La Goutelle



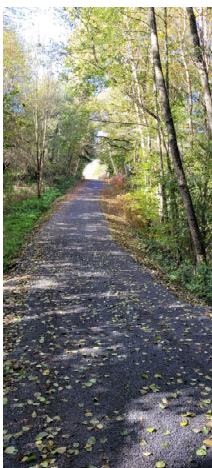
Congre



Intersection
Montrugeas Villescot



Sortie du bourg direction Mergoux



Chemin
« Etang des
pompiers »



Bordure de la salle polyvalente



Cuve de 5000 L enterrée pour la récupération de l'eau de pluie du hangar



Le temps des festivités

Le dimanche 19 novembre, 62 habitants de la commune âgés de plus de 62 ans ont répondu à l'invitation de la municipalité pour le traditionnel repas des « toujours jeunes ».

Le maire et les conseillers municipaux étaient ravis d'être au service et aux petits soins pour les invités.

Un moment de convivialité très apprécié pour échanger entre voisins, se retrouver, prendre des nouvelles... tout simplement passer un bon moment.

Un menu traiteur de « Chez Max » (Aubusson)

- Vol au vent ris de veau sauce girolles
- Suprême de poulet sauce crème moutarde
- Purée de butternut éclats de noisette
- Fagots de haricots
- Fromages & Tartelette citron meringuée

Pour les habitants de plus de 80 ans ne pouvant pas se déplacer, des colis ont été distribués par les conseillers de secteur. Préparé par Julien de l'Épicerie (Aubusson), chaque colis était composé des produits suivants :

- Terrine de canard et foie gras
- Plat mijoté de canard—cèpes au Bergerac
- Pâtes Cœur de Creuse
- Crème brûlée & Sachet de chocolats

Nos administrés en établissement ont reçu un ensemble Eau de Cologne/Savon (pharmacie Moreau Aubusson) et des chocolats de 1000 Cabosses (Vallière)



On vous attend !

**CÉRÉMONIE
DES VOEUX
DU MAIRE ET
GALETTE**

**Samedi 20 janvier
18h30
Salle polyvalente**



Le maire Jean Louis JOSLIN et l'ensemble des conseillers municipaux vous attendent nombreux le samedi 20 janvier à 18h30 pour la cérémonie des vœux autour de la traditionnelle galette.

N'hésitez pas à coviturer entre voisins ou nous solliciter si vous avez des problèmes pour vous déplacer.





Roul'Doudou s'installe à Saint Marc

Notre commune de Saint Marc compte deux assistantes maternelles à domicile (Farges) et une Maison d'Assistantes Maternelles dans le bourg avec 3 professionnelles.

Riche de cette offre, le relais petite enfance "Roul'Doudou" propose à partir du mois de janvier, des animations ouvertes à tous les enfants de moins de 6 ans accompagnés de leurs parents ou d'un adulte référent (assistante maternelle, grands-parents, ...).

Ces animations gratuites auront lieu le Vendredi matin, toutes les deux semaines, sauf pendant les vacances de février et les vacances d'été. Un moment de partage entre les enfants, les familles et les professionnels de la petite enfance.



DATES ET ANIMATIONS

Nos ateliers d'éveil ont lieu de 9h30 à 11h30. C'est un service gratuit.

Nous accueillons les enfants âgés de 0 à 6 ans accompagnés d'un assistant maternel, d'un parent ou d'un membre de leur famille.



Vendredi :

Saint Marc à Frongier (Salle polyvalente) :

26/01 : Baby Gym avec UFOLEP

09/02 : Lecture

08/03 : Musique avec Sébastien de Fée d'Hiver

22/03 : Gommettes



Un spectacle offert aux enfants

L'association des parents d'élèves « la Récré », les municipalités de Saint Marc, de Blessac et la MAM « Bulle d'amour » ont invité tous les enfants et leurs parents à un spectacle de la troupe « Taiko Théâtre ».

Trois contes de Noël à la « sauce » Frida avant un moment convivial pour le plaisir de tous.





La vie des associations



Mi septembre, 100 visiteurs ont franchi les portes de la chapelle de Montrugeas pour visiter l'exposition " le patrimoine de nos campagnes " consacrée au petit patrimoine de la Creuse. Un support mobile récapitulant tous les ponts Planche de la commune a été créé pour l'occasion.

20 personnes ont fait la randonnée contée par Alain Priot. Ils ont pu en savoir davantage sur l'histoire locale à Villescot.



une première
fournée pour
le marché
de printemps
fin avril
ou début mai



La chapelle a trouvé un autre usage le temps de l'exposition



La construction du four à pain se poursuit à un rythme soutenu avec Alain entouré de Gérard, Richard, Jean Claude, Didier, Marc, Jean Louis, Amadou, Daniel, Florent, Valéry, Michel, Julien, Jean Michel et les jeunes Kris, Ornella et Océane. Merci à eux !

Les usages du four seront nombreux, des moments de convivialité, des projets pédagogiques avec les enfants de l'école... mais surtout la dégustation de pizzas, pains et autres pâtisseries cuits au feu de bois.



La campagne de souscription est toujours active pour ceux qui veulent soutenir le projet et particulièrement la couverture du four à pain.

Si vous avez de la disponibilité, les bénévoles vous attendent pour finir les travaux et donner un coup de main.

Alain PRIOT 06 82 31 22 31

helloasso.com/associations/les-amis-du-patrimoine-st-marcois/collectes/sauvegarde-d-un-four-a-pain



Montant des dons : 10€, 25€, 50€ ou plus.

Les dons en direct sont possibles auprès des membres du bureau ou par courrier



La vie des associations



L'association des parents d'élèves du RPI Saint Marc à Frongier—Blessac a été créée en octobre 2022.

Elle est composée de 6 membres de bureau : Me BONNAUD Elise Présidente / Me REVEIL Trésorière / Me BELLIDO Ophélie Secrétaire et Mme LANDAIS Véronique Secrétaire adjointe ainsi que Me GRESSOT Angélique et Me MARTIN-RAMELLI.

La récré a pour but d'apporter une aide matérielle et financière aux écoles notamment en recueillant des fonds par le biais de diverses actions. Elle fédère la communauté de parents et les divers acteurs de la sphère scolaire et périscolaire.



Programme des animations 2024

- Repas Fondu frites le 10 février
- Chasse aux œufs le dimanche 24 mars
- Concours de pétanque courant mai
- Organisation d'un voyage au PAL (entrée offerte aux enfants du RPI) en juin
- Cadeau de fin d'année pour les élèves de CM2
- Fête de fin d'année avec Tombola



Fédération des Associations
de Chasseurs aux Chiens Courants

ACCA Saint Marc à Frongier

Samedi 16 et dimanche 17 mars, les membres de l'ACCA de Saint Marc organise sur la commune le concours départemental d'épreuves de chiens courants en partenariat avec ACCA de Vallière. Vous pourrez apprécier les présentations de chiens ou de meutes.

Le traditionnel repas de la chasse ouvert à tous avec l'incontournable steak de Cerf à la plancha est programmé pour avril 2024.



Contact : Emmanuel JEANDEAUX 07 71 40 56 84



Pechâteau

L'association est constituée d'une dizaine de membres.

Elle gère et entretient l'étang du château de Saint Marc.

Une vidange de l'étang est programmée en début d'année. Aucune vente de poissons.

Son président : Alain PRIOT 06 82 31 22 31



La vie des associations



Assemblée Générale



Michel Brunet, président de l'association, rappelle que les 3 mardis festifs qui ont lieu en Juillet et Août 2023 ont attiré de plus en plus de monde, près de 300 personnes pour la soirée moules frites.

La brocante d'août a connu une baisse du nombre d'exposants mais c'est aussi le cas dans tous les autres vide greniers.

Le réveillon de la Saint Sylvestre a fait salle comble avec près de 110 convives principalement venus des communes voisines. Les réservations ont été complètes en 15 jours seulement! Certains réservent un an à l'avance.

Le repas avait été préparé par le restaurant-traiteur « le bois tordu » de Monboucher et l'animation assurée par le local de l'étape JC Jagaille.



L'assemblée générale de l'amicale aura lieu le vendredi 26 janvier à 19h00 dans la salle polyvalente
Tous les habitants sont invités, l'association a besoin de nouveaux membres pour se renouveler notamment des jeunes afin qu'elle puisse continuer d'animer la commune. Les membres actuels vous attendent et vous réserveront le meilleur accueil. La réunion sera clôturée par un apéritif dînatoire.

Inter Spinas cantata

Un récital opérette est programmé à Saint Domet le samedi 15 juin.

Un récital romantique "L'amour, l'amour, l'amour" avec

Marine Boustie soprano

Brenda Poupard mezzo-soprano

Anne Louise Bourion pianiste



L'association Inter Spinas cantata a pour objectifs de démocratiser le chant lyrique en milieu rural, diffuser de la musique classique par des représentations et des stages de jeunes artistes.

6ème Académie vocale en Creuse

Réunissant 6 stagiaires autour du professeur de chant Isabelle Germain, professeur au conservatoire national supérieur de musique de Lyon.

Cette Master class devrait avoir lieu à Saint Marc avec la possibilité d'ouvrir un après midi à la répétition du spectacle qui sera donné dans la commune.

De la médiation, mini concert et discussions sont envisagés dans les maisons de retraite du Mont et de Saint Jean d'Aubusson.





La vie des associations



Les godillots de Saint Marc fêtent leur 10 ans !

L'association vous propose de se retrouver tous les mercredis à 13h30 pour la marche hebdomadaire et les samedis à 9h30 pour la marche nordique. A noter, le dimanche 14 janvier, une randonnée autour de St Marc à Frongier. A l'issue de cette sortie l'association offrira la galette des Rois à ses adhérents (sur inscription)

Des sorties inscrites au calendrier sont proposées toute l'année (cf. ci-dessous)

En 2023, trois de nos adhérents ont fait la formation de baliseur et en 2024, deux partiront faire la formation d'animateur 1er niveau.

+ d'infos : Marie Claude DAUBUSSON (Vitrac) :
05 55 83 83 05 ou 06 15 21 11 55

Site Internet :

<https://lesgodillotsdestmarc.jimdofree.com/>
lesgodillotsdestmarc@gmail.com

10
Ans



LES GODILLOTS DE ST MARC 2024

Programme des randonnées hebdomadaires du mercredi.

Dates	Lieu	Km	Départ-R.V	Horaires	Renseignements
10/01 au 26/06 et du 04/09 au 18/12	Autour d'Aubusson	10 à 12*	Gare routière Aubusson	13 h 30 précises	Covoiturage 2€ pour les non adhérents

Marche nordique du samedi matin.

Dates	Lieu	Km	Départ-R.V	Horaires	Renseignements
06/01 au 29/06 et du 05/10 au 21/12	Autour d'Aubusson	8 à 10*	Premier R.V Felletin stade, puis R.V précisé à chaque fin de séance	9 h 30	Prêt de bâtons pour les premières séances 2€ par sortie

Programme des randonnées du dimanche.

Dates	Lieux	Km	Départ-R.V	Horaires	Renseignements
Dimanche 14 Janvier	St Marc à Frongier	10*	Parking Salle polyvalente	14 h	Galette des Rois (sur inscription)
Dimanche 11 Février	Aubusson	10*	Parking gare routière	14 h	_____
Dimanche 10 Mars	Ahun	10*	Place de l'église	14 h	_____
Dimanche 14 Avril	Arfeuille-Chatain	14*	Parking place de l'église	10 h	Pique nique sorti du sac
Dimanche 12 Mai	St Marc à Frongier	2 boucles 14*	10 ans de l'association	9 h	Déroulement de la journée à préciser ultérieurement
Dimanche 09 Juin	Vassivière	14 *	Parking plage Auphelle	10 h	Pique-nique sorti du sac
Dimanche 07 Juillet	Dontreix	13*	Parking place du monument	10 h	Pique-nique sorti du sac
Samedi 10 Août	Farges St Marc à Frongier	10*	Terrain de tennis	9 h	Brocante , restauration sur place
Dimanche 08 Septembre	Tarnac	13*	Parking place de l'église	10h	Pique nique sorti du sac
Dimanche 13 Octobre	St Yrieix les bois	13*	Parking de la Charse	10 h	Pique-nique sorti du sac
Dimanche 10 Novembre	La Nouaille	10*	Place de l'église	14 h	_____
Dimanche 08 Décembre	St Frion	9*	Place de la mairie	14 h	_____

Les kilométrages sont donnés à titre indicatif Si la météo est défavorable (vigilance orange) orage , vent et tout autres intempéries les sorties sont annulées.

Le dimanche 12 mai, l'association fêtera ses 10 ans d'existence.

Diverses animations seront proposées ainsi qu'un repas, le midi à la salle polyvalente de St Marc à Frongier.

Du 14 au 18 juin 2024, ce sera le voyage annuel vers les châteaux de la Loire.

Randonnées , visites et convivialité seront au rendez-vous.



Balade dans les bruyères de la Rigole du diable



Parcourir Saint Marc à vélo



Samedi 16 septembre, notre commune a été traversée par les 150 participants du premier challenge vert de la saison 2023/2024.

Le challenge vert, c'est neuf randonnées VTT/VAE*/pédestre/running à travers la Creuse.

*VAE : vélo à assistance électrique

Nos employés municipaux avaient pris le soin de révérier l'état de nos chemins. Les pilotes les plus expérimentés ont particulièrement apprécié le chemin escarpé, bordé de mur en pierres sèches et d'une très belle hêtraie entre Margnot et Lachaud.



Le championnat départemental UFOLEP de cyclo-cross a eu lieu le dimanche 10 décembre.

Un parcours très gras compte tenu d'un terrain détrempé et qualifié « d'usant » par les participants. Les 90 meilleur.e.s pilotes UFOLEP Creusois se sont alignés sur la ligne de départ, de 13 ans à plus de 50 ans.

Une manifestation soutenue par le maire JL Joslin et la municipalité présents lors de la remise des récompenses.

Merci au Vélo Club Aubussonnais, organisateur de l'épreuve, et à Marie Odile Loulergue pour la mise à disposition de son terrain.



Fête des voisins 2024

Retenez la date, **vendredi 31 mai 2024 à partir de 19h00**

Cette année, la fête des voisins aura lieu dans l'enceinte du château de Saint Marc, nous sommes invités par les descendants des premiers propriétaires (famille Berger) qui fêtent le centenaire de l'acquisition du château.

Les propriétaires actuels (famille Pinguet) ont la gentillesse de nous accueillir dans l'ancien verger. Un apéritif de bienvenue sera offert.

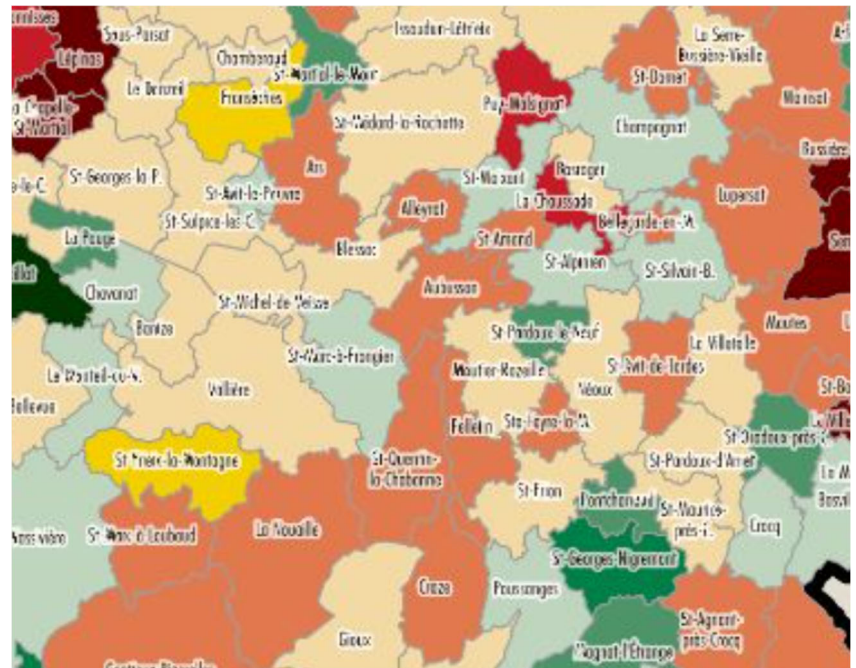
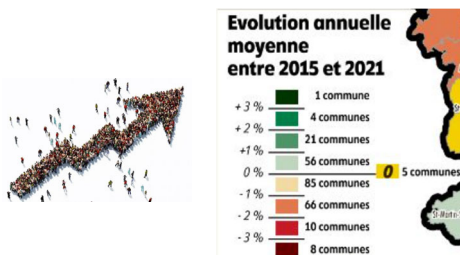
Le principe : chacun vient avec une boisson, un plat salé, sucré, ses voisins et sa bonne humeur. On partage le tout dans une ambiance festive !

Repli dans la salle polyvalente en cas de mauvais temps. Privilégiez le covoiturage.





Notre commune des habitants



L'INSEE a dévoilé les derniers chiffres de la population légale pour la Creuse. Notre département compte 115.702 habitants au 1er janvier 2021 contre 120.365 en 2015.

Malgré un solde migratoire positif (arrivée de nouvelle population), le nombre de naissance n'arrive pas à compenser les décès. On peut se féliciter que notre commune est à contre courant de cette tendance baissière avec 427 habitants (+11)



Les projets communaux pour 2024

- **voirie communale**

Chemin à Congres
Pâte d'oie Route de Margnot—route de l'ancien lavoir
Pâte d'oie D941— accès pavillons sortie Farges dir Aubusson
Rue du Dognon (Farges)
Village de Margnot, La Goutelle, Chambrouitière
Chemin de la salle polyvalente au garage municipal.
Pose d'un rail de sécurité le long de la mare à la sortie du bourg direction Aubusson



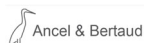
- **Préau à l'arrière de la salle polyvalente**

La dalle est maintenant terminée, la couverture est programmée en début d'année. Les travaux de drainage, d'assainissement et d'alimentation en eau et électricité rendront le terrain impraticable jusqu'en septembre. Il est prévu de le réengazonner au printemps.



- **Extension de la salle polyvalente**

Nouveau système de chauffage et de ventilation



L'avant projet sommaire APS sera rendu en début d'année par le cabinet d'architectes retenu. Il permettra le choix de différents scénarios pour un avant projet définitif APD en mars.

En tenant compte des formalités administratives, de la réponses des entreprises, des demandes de subventions, des contraintes d'occupation de la salle par les élèves (cantine, garderie, sports d'intérieur), les travaux devraient débuter en 2025.

- **Pose de 2 bornes incendie à Farges**

- **Aménagement paysagé de l'aire de loisirs de Farges**

Une réunion sur site avec des élus, des responsables d'associations de la commune, des agents du Parc Naturel Millevaches et du CAUE de la Creuse. Cette rencontre a permis de mieux définir les attentes et les usages potentiels du site. Le projet global s'étalera sur plusieurs années avec des recherches de cofinancement.



- **Eglise**

Plancher de l'estrade — abat-son—plafond — fenêtre voire vitraux— système de programmation des cloches et des cérémonies.





Sortie d'hospitalisation, maintien à domicile, aidants

Le Conseil départemental gère la politique du vieillissement, à travers notamment le schéma départemental des personnes en perte d'autonomie. Il est un acteur essentiel du maillage territorial en EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

Autorité d'évaluation des plans d'aide APA (**Allocation Personnalisée d'Autonomie**) dont il a la gestion en charge, le Département est résolument engagé dans une politique favorisant le maintien à domicile. Il est un partenaire quotidien du réseau d'associations qui sont présentes sur l'ensemble du territoire départemental.

Il accompagne toutes les initiatives concourant à favoriser le maintien à domicile et se situe à la pointe de l'innovation en France et en Europe, avec la mise en oeuvre du programme de développement des packs domotiques au domicile des personnes âgées dépendantes.

L'Unité Territoriale d'Action Sociale (UTAS) d'Aubusson est votre interlocuteur privilégié pour toutes vos questions liées à la dépendance et au maintien à domicile.

UTAS Aubusson

1, allée Jean-Marie Couturier 23200 Aubusson

- Tél. : 05 55 67 72 00

Horaires d'ouverture :

- du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

- le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Unités Territoriales Action Sociale

la CREUSE le Département

QUE POUVONS-NOUS FAIRE POUR VOUS ?

Des professionnels à vos côtés, pour vous conseiller, pour vous accompagner et vous soutenir tout au long de votre vie

Pôle Cohésion Sociale - Direction des Actions Sociales de Proximité

Vous pouvez directement contacter le Dispositif d'Appui à la Coordination de la Creuse pour :

Demander une information et un soutien pour vos démarches en santé

Rechercher des professionnels et des services adaptés (médecin traitant, infirmier libéral, équipes mobiles, associations de patients, etc.) ;

Favoriser et faciliter le lien entre les soins de ville et l'hôpital (lien avec spécialistes, reprise d'un suivi médical, suivi des préconisations hospitalières, entrées et sorties d'hospitalisation, etc.) ;

Etre orienté vers des actions de prévention (atelier mémoire, activité physique adaptée, Education Thérapeutique du Patient, etc.) ;

Trouver des solutions de soutien, d'accueil et d'hébergement pour vous ou vos proches (accueil de jour, hébergement permanent, hébergement temporaire, soutien de l'aidant, etc.) ;

Favoriser et sécuriser votre maintien à domicile (mise en place de téléassistance, sécurisation du logement, aides techniques, suivi du diabète, suivi oncologie, etc.).

Nous assurons votre suivi en lien avec votre médecin traitant et les professionnels concernés.

Parlez-en à votre médecin ou contactez-nous

DISPOSITIF D'APPUI À LA COORDINATION

PTA CREUSE

Faciliter LES PARCOURS DE SANTÉ
Préserver L'AUTONOMIE

Besoin d'un soutien personnalisé ?

- pour rester à domicile
- pour mieux vivre votre maladie
- pour accompagner votre entourage

Parlez-en à votre médecin ou contactez le Dispositif d'Appui à la Coordination de Creuse

Un contact unique

0809 109 109

prix d'un appel local

Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h
et le vendredi de 8h30 à 17h
Service gratuit

360

3 CHIFFRES SYMBOLIQUES POUR UN CHANGEMENT D'APPROCHE :

- une évaluation à 360° avec la personne de ses attentes et de ses besoins
- une coopération à 360° de tous les acteurs
- un repérage à 360° des personnes isolées ou sans solution adaptée

Vous ne savez pas vers qui vous tourner ?

APPELEZ LE

0 800 360 360

Service et appel GRATUITS

7 JOURS / 7 DE 7H00 À 21H00

handicap.gouv.fr

Communauté 360 Creuse

la CREUSE le Département

MDPH23

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CREUSE
Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Creuse (MDPH 23)
2 Bis, avenue de la République - 23000 GUÉRET

DES SOLUTIONS PRÈS DE CHEZ VOUS !

Le 800 360 360 vous met en relation avec les acteurs du handicap près de chez vous.

Organisés en « communauté 360 », ils vous apportent des solutions adaptées.

En coopérant, ces acteurs sont en capacité, soit de mobiliser des solutions immédiatement disponibles chez l'un d'eux, soit de proposer une réponse coordonnée, soit de créer de nouvelles solutions.

POUR QUI ?

- Vous êtes en situation de handicap, vous n'avez plus de solution d'accompagnement ou de soins en raison de la crise
- Vous êtes un aidant, vous avez besoin de soutien
- Vous avez besoin d'appui pour reprendre vos activités habituelles

LES +

- + DE SIMPLICITÉ pour les personnes et les aidants
- + DE PROXIMITÉ pour trouver des solutions près de chez vous
- + DE RAPIDITÉ pour apporter des réponses dans l'urgence
- + DE COMPÉTENCES MOBILISÉES pour trouver de nouvelles solutions d'accompagnement
- + D'AGILITÉ pour s'adapter au contexte de crise



La tournée du Père Noël

Vendredi 22 décembre en fin d'après midi, les 33 enfants de l'école de Saint Marc à Frongier ont reçu la visite de la star du moment, le père Noël !

Sa hotte était remplie de livres sur la thématique de jeux olympiques 2024. Le père Noël de Saint Marc a pour habitude d'offrir des livres à nos chères têtes blondes tant la lecture est importante à ses yeux dans un monde où le numérique est omniprésent.

Le père Noël s'est ensuite rendu à Blessac pour distribuer les livres aux plus petits. Il a fait le tour de notre commune pour apporter un cadeau à tous les enfants qui ne vont pas encore à l'école.

Il a pris soin d'adapter les cadeaux à chaque âge. Enfin, ses rennes l'ont conduit chez les enfants scolarisés hors



Marie Noëlle, avait préparé un goûter de circonstance avant que la cloche sonne les vacances de Noël !



Le Grand Repas à la cantine

La commune de Saint Marc est engagée dans le Projet Alimentaire Territorial pour le « fait maison » à la cantine avec un réseau de fournisseurs locaux, l'achat de matériel performant et la formation de notre cantinière. Tout naturellement, elle a participé à l'opération « le Grand Repas ». Cette action créée sous l'impulsion de grands chefs tels que Thierry MARX, coordonne et met en œuvre une série d'initiatives, qui s'inscrivent autour de la sensibilisation, la valorisation et la transmission de notre patrimoine gastronomique. Le jeudi 19 octobre, les 33 enfants qui mangent à la cantine ont bénéficié d'un menu imposé et préparé par nos cantinières Marie Noëlle et Sandrine avec des produits locaux et bio autant que possible.

Au menu :

Velouté de Butternut, éclats de châtaignes à l'huile de Noisette plébiscité par les convives !
Parmentier de Canard confit aux fromages de nos régions
Flognarde aux pommes golden du Limousin



VELOUTE DE BUTTERNUT, ECLATS DE CHATAIGNES DU LIMOUSIN A L'HUILE DE NOISETTE



Toutes les recettes sur le site Internet de la commune



INGREDIENTS POUR 10 PERS :

- 1 butternut
- 10 belles châtaignes du Limousin
- 15 cl d'huile de noisette
- 1,5 l de bouillon de volaille
- 100 g de lard fumé (facultatif)
- 1 oignon
- 2 pommes de terre
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 100 g de beurre
- Sel, poivre pm

DEROULE :

- ✓ Éplucher les pommes de terre, l'oignon et le butternut et couper en dés.
- ✓ Faire revenir dans l'huile, l'oignon, les pommes de terre, le lard quelques minutes en remuant, puis ajouter le bouillon de volaille, monter à ébullition.
- ✓ Ajouter les dés de butternut et cuire à couvert pendant 20 minutes.
- ✓ Mixer le tout dans un blender en ajoutant le beurre, saler, poivrer.
- ✓ Passer au chinois puis ajouter l'huile de noisette au moment de servir ajouter des éclats de châtaignes du Limousin



Besoin d'aide pour vos démarches administratives

Les espaces France Services sont conventionnés avec les neuf services obligatoires : ceux du ministère de l'Intérieur (aide au renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise), des finances publiques (déclaration de revenus, appropriation du prélèvement à la source), de la Justice (accompagnement de l'usager dans l'accès au droit), de l'Assurance maladie, de l'Assurance retraite, des Allocations familiales, de Pôle emploi, de la Mutualité sociale agricole et de La Poste.

A Aubusson, France Services vous attend à la MEF. Deux agents d'accueil sont au service du public 24 heures par semaine pour aider les administrés dans toutes les démarches dématérialisées, l'accès aux sites Internet et espaces privés des différents organismes partenaires, avec lesquels des liaisons rapides peuvent être faites pour des dossiers complexes.

VOS SERVICES ET PERMANENCES À AUBUSSON

Adresse : Esplanade Charles de Gaulle - La Passerelle
23200 AUBUSSON

Contact : 05.55.51.31.23
aubusson@france-services.gouv.fr

Horaires : Lundi de 8h30 à 12h20
Mardi de 8h30 à 12h30
Mercredi de 8h30 à 12h30
Jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
uniquement sur RDV
Vendredi de 8h30 à 12h30

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

FORMATION, EMPLOI, RETRAITE 		SANTÉ
	ÉTAT CIVIL ET FAMILLE 	
JUSTICE 	BUDGET 	LOGEMENT, MOBILITÉ ET COURRIER

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.



Consultation diabétologie au CH Aubusson

Le diabète est la maladie chronique la plus répandue en France. Sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine, notre département Creusois est le plus touché avec 6.35% de la population.

Le Centre Hospitalier d'Aubusson, conscient de cette problématique, vous propose des consultations à destination des personnes diabétiques pour équilibre de traitement, suivi des plaies diabétiques notamment.

Le Docteur BETHMONT Marion, médecin généraliste spécialisé en diabétologie, interviendra les vendredis après-midi tous les 15 jours dans le secteur des consultations du site de la Croix Blanche du centre hospitalier d'Aubusson.

Les rendez-vous sont à prendre auprès du secrétariat des consultations au 05.55.83.60.71/72

CENTRE HOSPITALIER d'Aubusson

CONSULTATION DIABÉTOLOGIE

Docteur **BETHMONT Marion**, Médecin spécialisée en diabétologie

- Suivi Diabète
- Insuffisance Rénale
- Plaies Diabétiques
- Glycorégulation
- Dépistage du diabète
- Équilibre Nutritionnel

Rendez-vous: les vendredi tous les 15 jours Hôpital la Croix Blanche
Secrétariat médical: 05.55.83.60.71 / (72)



Au Conseil Municipal



Séance du 16 octobre 2023

Inscription budgétaire M57 abrégé

M le maire propose d'accepter le passage au code de comptabilité M57 en mode abrégé.

Abandon du titre caution de la MAM

M le Maire demande d'accepter l'abandon du titre de caution de la MAM pour le logement 16 rue de la Planchette suite au déménagement des locataires sans problème particulier.

Affectation des amendes de police

M le Maire propose d'établir un dossier de demande pour la sécurisation de la mare à la sortie du bourg direction Aubusson VC1 avec l'installation d'une glissière de sécurité pour un montant de 6200 HT

Nouvelle numérotation rue du Dognon

Le Maire propose d'affecter le chemin dit « de Magnat à Farges » en « rue du Dognon » dans la continuité de la rue susnommée. Il est également décidé d'attribuer le numéro 15 Bis rue du Dognon -Farges- à la maison de M Coubret Johan et Mle Juille Kethy, le numéro 17 et 19 aux parcelles de Mme Hostelet Emmanuelle ainsi que le numéro 2 Chemin de l'ancien lavoir -Farges- à M Correia Clément et Mle Raynaud Mathilde.

Tarifs assainissement 2024

Les tarifs actuels sont de 0,70 €/m³ à Farges et 0,75 €/m³ à Saint Marc. Eu égard à l'inflation et au transfert de la compétence à la communauté de communes Creuse Grand Sud en 2026, il faut prévoir d'ajouter le coût du personnel communal au budget « assainissement ». M. Ollier évalue le temps passé à l'entretien des stations à 1,5 h par semaine. Le maire propose une augmentation de 10 cts/m³ soit 0,80 cts/m³ à Farges et 0,85 cts/m³ pour le bourg afin d'équilibrer à terme le budget « assainissement ».

Créances irrécouvrables

Le Maire demande l'abandon de diverses petites créances pour un total de 26,75 €

Vacances de poste

Le Maire informe le conseil municipal que la publicité du poste de la secrétaire a été publié jusqu'au 16 octobre avec une prise de décision le 22 octobre. Il a reçu 3 candidatures avec des profils non expérimentés. Le maire propose de renouveler le contrat d'Isabelle PERGET sur une durée de 2 ans.

Motion de soutien au projet architectural du centre hospitalier d'Aubusson

Le conseil municipal soutient la motion pour la continuité du projet architectural de l'hôpital d'Aubusson présentée en conseil communautaire.

Restructuration de la salle polyvalente

Après maintes demandes et relances, l'architecte P Claveyrolat a contacté le maire par mail ce lundi 16 octobre pour une demande de rdv. Compte tenu du délai de réponse trop important (1 an et demi), le conseil décide de ne pas donner suite et de stopper cette collaboration. Le projet d'extension n'est pas remis en cause, il se fera avec un autre cabinet d'architectes.

Séance du 20 novembre 2023

Décisions modificatives budgétaires

Concernant le paiement des travaux effectués au niveau de la traversée du ruisseau à Lachaud, une convention établie avec la COMCOM stipule un montant à charge de la commune qui s'élève à 20 % du montant des travaux soit 1665.60 euros TTC. Cette somme sera prélevée du compte 21538 et transférée vers le compte 20412 afin de procéder au règlement.

Concernant les travaux effectués sur la route de Mergoux, la facture s'élève à 23 478.84 euros TTC.

Cette somme fera l'objet d'une autorisation de versement de crédit budgétaire du 023.

Elle sera versée sur le compte 454101 afin de réaliser le mandat. Le titre sera réalisé sur le compte 454201 pour le compte de tiers de la ComCom Creuse Grand Sud.

Un avenant à la convention sera signé avec la COMCOM afin de mentionner ce système de facturation.

Monsieur le maire demande l'autorisation de créer les comptes de dépense et de recette 454101 et 454201 avec la somme de 23478.84 € pour réaliser cette opération.

Convention ATSEM Blessac RPI

Une révision du mode de calcul du coût des ATSEM sur le temps scolaire est proposée en accord avec le Maire de Blessac, M. Serge DURAND, et donne lieu à une nouvelle convention entre les deux communes du RPI. M. le Maire fait la lecture du projet de cette nouvelle convention et détaille plus particulièrement l'article 4 intitulé « Frais de fonctionnement » de ladite convention. Sur Saint Marc, le besoin en personnel sur le temps de restauration est au nombre de deux, tandis qu'il est au nombre de trois sur la commune de Blessac. A compter du 1^{er} Janvier 2024 le contrat de notre ATSEM sera transféré à la commune de Blessac et celle-ci facturera à la commune de Saint Marc à Frongier la moitié des frais d'ATSEM sur le temps scolaire augmenté de la moitié du temps d'une ATSEM sur le temps de la pause méridienne.

La commune de Blessac émettra un état des dépenses réelles à la commune de Saint Marc par année scolaire.

Selon les modalités de cette nouvelle convention, la commune de Blessac devra régler la somme de 3047.25 euros au titre de l'année scolaire 2022-2023.

Le Maire signale qu'il faudra envisager l'augmentation de la tarification de la cantine.

Le maire demande au conseil municipal l'autorisation de signer cette convention.

Convention maîtrise d'œuvre

Jean Louis Joslin, Michel Ollier et Valéry Martin ont rencontré Mme Laurence Bertaud, responsable du cabinet d'architecte DPLG domicilié à Saint Domet afin d'établir une étude pour l'extension et la rénovation énergétique de la salle polyvalente. M. le Maire présente le projet d'engagement qu'elle a transmis. Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 250 000 HT et la prestation de la maîtrise d'œuvre à 10 % du montant des travaux soit 30 000 euros TTC. Dans la convention de maîtrise d'œuvre il est précisé que les frais concernant l'appel à des sous-traitants pour d'éventuels études thermiques sont à leurs charges.



Au Conseil Municipal



La durée et les délais d'exécution sont précisés ainsi que la répartition des coûts.

Pour compléter cette étude, Jean Louis Joslin rencontre mardi 5 décembre 2023 à 14h un représentant du SDEC. Ce dernier proposera une étude gratuite et ses conseils concernant l'installation de panneaux solaires.

Le maire demande au conseil municipal l'autorisation de signer cette convention (AE & CCAP).

Mandatement des dépenses d'investissement avant le vote des budgets primitifs

Le maire demande l'autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif de 2024 pour le budget général et le budget annexe. Après délibération le conseil municipal accepte cette proposition.

Horaires scolaires

Les horaires des écoles sont redéfinis tous les trois ans. M. le Maire présente le tableau des horaires valables pour les trois années scolaires à venir.

Horaires scolaires piscine/école

En raison des contraintes liées aux horaires de la piscine, M. le Maire présente une modification des horaires présentés ci-dessus valable uniquement les mardis sur la période du 12 décembre au 26 mars de l'année scolaire 2023-2024.

Fiche horaire bus : Felletin Aubusson Clermont Ferrand

Point d'arrêt	Toute l'Année :		
	Oui	Oui	Oui
Nota : 1,2 1,2 1,2			
Itinéraires	R17A	R17A	R17A
Point d'arrêt	lmmjvs-	---V--	-----d
FELLETTIN - Gare SNCF	09:15	15:07	17:07
FELLETTIN - Mnt aux Morts AB	09:16	15:08	17:08
FELLETTIN - L.M.B. AB	09:18	15:10	17:10
MOUTIER R - La Clide Face Abribus	09:23	15:15	17:15
MOUTIER R - Face La Croix Blanche	09:28	15:20	17:20
AUBUSSON - Gare Routière	09:31	15:23	17:23
AUBUSSON-Séglière AireCovoiturage	09:44	15:36	17:36
LA VILLETELLE - Bourg Monument	09:58	15:50	17:50
LA VILLENEUVE-Bg Arrêt Dvt n°16	10:05	15:57	17:57
MERINCHAL-Létrade X D941/RteGare	10:14	16:06	18:06
SAINT AVIT-Bourg Rond Point AB	10:17	16:09	18:09
PONTAUMUR - Bourg Gymnase	10:28	16:20	18:20
BROMONT LAMOTHE - Bourg AB	10:44	16:36	18:36
PONTGIBAUD-Place République AB	10:48	16:40	18:40
SAINT OURS - Vulcania	10:59	16:51	18:51
CLERMONT-Ch.deCommerce Aller AB	11:15	17:07	19:07
CLERMONT-1erMai AB Av.République	11:25	17:17	19:17
CLERMONT-Gare SNCF	11:30	17:22	19:22

Point d'arrêt	Toute l'Année :		
	Oui	Oui	Oui
Nota : 1,2 1,2 1,2			
Itinéraires	R17R	R17R	R17R
Point d'arrêt	lmmjvs-	---V--	-----d
CLERMONT-Gare SNCF	17:25	19:25	20:25
CLERMONT-1erMai AB Av.République	17:30	19:30	20:30
CLERMONT-Ch.deCommerce Retour AB	17:34	19:34	20:34
SAINT OURS - Vulcania	17:57	19:57	20:57
SAINT OURS - Volcan de Lemptégy	17:58	19:58	20:58
PONTGIBAUD-Face AB Pl. République	18:06	20:06	21:06
BROMONT LAMOTHE -Bg Face AB	18:10	20:10	21:10
PONTAUMUR - Bourg Face Gymnase	18:25	20:25	21:25
SAINT AVIT-Bourg Rond Point AB	18:36	20:36	21:36
MERINCHAL-LétradeFaceXD941/VcGare	18:39	20:39	21:39
LA VILLENEUVE-Bg Arrêt Dvt n°11	18:46	20:46	21:46
LA VILLETELLE - Face Eglise	18:52	20:52	21:52
AUBUSSON-Séglière AireCovoiturage	19:02	21:02	22:02
AUBUSSON - Gare Routière	19:05	21:05	22:05

Demandes de DETR

M. le Maire présente le devis établi par l'entreprise Colas pour la réfection des routes de la commune (Chemin de Congres, à Farges : croisement Route de Margnot – route de l'ancien lavoir, rue du Dognon, Margnot, La Goutelle, Chambrouitière, route de la salle polyvalente au garage municipal.). Le montant du devis s'élève à 35 545.15 euros HT.

M. le Maire et les représentants du conseil municipal décident de présenter ce dossier aux demandes DETR ainsi que deux dossiers présentés l'année précédente dans l'ordre suivant : de classer prioritaires les demandes de DETR comme suit :

- 1/ Devis des Routes établi pour 2024 (montant : 35 545.euros HT)
 - 2/ Devis des Routes établi en 2023 (montant : 24 300 euros HT)
 - 3/ Plancher de l'église du bourg (montant : 14 350 euros HT)
- Le conseil municipal autorise M. le Maire à présenter les dossiers DETR.

Horaires

VALABLES DU 01/09/2023 AU 31/08/2024

CARS RÉGIONAUX
LIGNE R9 DEVIENT

204

PLUS D'INFORMATION 0970 870 870 APPEL NON SURTAXÉ

FELLETTIN → LIMOGES

Périodicité	Toute l'année				Période scolaire	Toute l'année	Période scolaire	Toute l'année
	20401	20403	20405	20409				
Numéro de service	20401	20403	20405	20409	20411	20411	20411	20412
Jours de circulation	lmmjvs-	lmmjvs-	lmmjvs-	lmmjvs-	lmmjvs-	lmmjvs-	lmmjvs-	lmmjvs-
FELLETTIN	Gare SNCF	05:30	06:30	12:13	15:53		16:30	17:41
	Felletin mairie	05:32	06:32	12:15	15:55		16:31	17:42
	Felletin LMB	05:33	06:34	12:16	15:56		16:32	17:43
MOUTIER-ROZEILLE	La Clide	05:36	06:39	12:19	15:59		16:34	17:49
	La Croix Blanche	05:40	06:42	12:23	16:02		16:37	17:52
AUBUSSON	Gare Routière	05:46	06:46	12:28	16:13		16:48	18:00
	Courcelles	05:55	06:59	12:37	16:23		16:58	18:09
CHAVANAT	Charbonnier	06:02	07:05	12:44	16:29		17:04	18:15
LA POUGE	La Pouge Centre	06:04	07:07	12:47	16:31		17:06	18:17
SAINTHILAIRE-LE-CHÂTEAU	Saint-Hilaire-le-Château	06:07	07:11	12:51	16:36		17:11	18:21
PONTARION	Pontarion Centre	06:12	07:15	12:55	16:40		17:15	18:25
BOURGANEUF	Bourgageuf Gare Routière	06:24	07:28	13:05	16:51		17:26	18:35
	Lycée Delphine Gay						17:15	17:29
MONTBOUCHER	La Gêne Du Clos	06:32	07:36	13:13	17:10		17:25	17:39
	Le Nouhaud	06:36	07:42	13:18	17:14		17:29	17:41
SAUVIAT	Sauviat Centre	06:39	07:45	13:21	17:18		17:33	17:45
MOISSANNES	Route de Moissannes	06:45	07:49	13:27	17:24		17:39	17:51
SAINTE-LEONARD	Eycouzeaux	06:47	07:53	13:29	17:26		17:41	17:53
	Cité d'Asnières	06:48	07:54	13:31	17:27		17:42	17:55
	Saint-Léonard Centre	06:52	07:58	13:35	17:29		17:44	17:57
	Saint-Léonard Gare	06:54	08:01	13:38	17:33		17:48	17:59
	Pont de Noblat	06:55	08:03	13:41	17:35		17:50	18:01
ROYÈRES	Royères Centre	06:59	08:06	13:44	17:39		17:54	18:07
SAINST-JUST-LE-MARTEL	Le Verdeux	07:05	08:12	13:50	17:44		17:59	18:10
	Les Chabannes	07:06	08:13	13:52	17:45		18:00	18:11
PANAZOL	Léon Blum	07:11	08:18	13:57	17:50		18:05	18:16
LIMOGES	Chastaignat	07:15	08:22	14:00	17:54		18:09	18:20
	Terminal Car	07:25	08:32	14:10	18:04		18:19	18:30
	Place Jourdan	7:28	08:35	14:15	18:09		18:24	18:33
	Place W. Churchill B	07:32	08:40	14:20	18:14		18:29	18:37

Legende : lmmjvs- du lundi au samedi - lmmj- du lundi au vendredi - lmmj- du lundi au jeudi - v- vendredi - s- samedi - d- dimanche - +f- fonctionne les jours feries.
 ■ Point d'arrêt de la région Nouvelle-Aquitaine
 ■ Point d'arrêt de Limoges-Métropole

LIMOGES → FELLETTIN

Périodicité	Toute l'année				Période scolaire	Toute l'année	Période scolaire	Toute l'année
	20406	20408	20412	20414				
Numéro de service	20406	20408	20412	20414	20416	20416	20416	20417
Jours de circulation	lmmjvs-	lmmjvs-	lmmjvs-	lmmjvs-	lmmjvs-	lmmjvs-	lmmjvs-	lmmjvs-
LIMOGES	Place W. Churchill A	05:55	06:40	08:00	9:03	12:22	17:18	17:05
	Place Jourdan	05:58	06:47	08:03	9:06	12:25	17:23	17:20
	Terminal car qui n° 3	06:12	06:54	08:10	9:13	12:32	17:30	17:25
	Chastaignat	06:19	07:00	08:16	9:19	12:38	17:36	17:29
PANAZOL	Léon Blum	06:23	07:04	08:20	9:23	12:42	17:40	17:35
SAINST-JUST-LE-MARTEL	Le Verdeux	06:30	07:11	08:27	9:30	12:49	17:47	17:37
	Les Chabannes	06:32	07:13	08:29	9:32	12:51	17:49	17:43
ROYÈRES	Royères Centre	06:33	07:17	08:33	9:35	12:56	17:53	17:45
SAINTE-LEONARD	Pont de Noblat	06:38	07:21	08:37	9:39	13:00	17:57	17:49
	Saint-Léonard Gare	06:43	07:25	08:41	9:42	13:03	18:01	17:52
	Saint-Léonard Centre	06:46	07:27	08:45	9:44	13:05	18:03	17:55
	Cité d'Asnières	06:48	07:29	08:45	9:46	13:07	18:05	17:57
	Eycouzeaux	06:50	07:31	08:47	9:48	13:09	18:07	17:59
MOISSANNES	Route de Moissannes	06:53	07:34	08:50	9:51	13:12	18:10	18:01
SAUVIAT	Sauviat Centre	06:57	07:40	08:56	9:57	13:18	18:16	18:07
SAINST-AMAND-JARTOUEIX	Pontarion Centre	07:00	07:43	08:59	10:00	13:21	18:19	18:10
MONTBOUCHER	La Gêne Du Clos	07:03	07:47	09:03	10:04	13:25	18:23	18:14
BOURGANEUF	Lycée Delphine Gay	07:08	07:59	09:12				
	Bourgageuf Gare Routière	07:12	08:01	09:17	10:16	13:37	18:30	18:21
PONTARION	Pontarion Centre	07:22	08:11	09:27	10:26	13:47	18:40	18:31
SAINTHILAIRE-LE-CHÂTEAU	Saint-Hilaire-le-Château	07:28	08:15	09:31	10:30	13:51	18:44	18:35
LA POUGE	La Pouge Centre	07:32	08:18	09:34	10:34	13:55	18:48	18:39
CHAVANAT	Charbonnier	07:34	08:20	09:36	10:36	13:57	18:50	18:41
SAINTE-MICHEL-DE-VEISSE	Courcelles	07:40	08:27	09:43	10:40	14:01	18:54	18:45
AUBUSSON	Gare Routière	07:55	08:34	09:50	10:51	14:12	19:07	18:58



Suppression du réseau cuivre en 2027

Une grande page de l'histoire des télécommunications est en train de se tourner.

Pendant plus de cinquante ans, le réseau cuivre a accompagné les Français dans leurs communications. D'abord réservé à la téléphonie, il a ensuite permis la généralisation de l'Internet haut débit, grâce à l'ADSL. Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et à être remplacé par la fibre optique (ou d'autres technologies pertinentes).

Face à l'accélération des usages numériques et aux besoins croissants en connectivité, le réseau historique en cuivre a en effet atteint ses limites.

Dans ce contexte, Orange (anciennement dénommé « France Telecom ») a annoncé dès 2019 sa volonté de fermer progressivement le réseau télécom cuivre, dont il est le propriétaire.

Le réseau cuivre sera définitivement fermé à Saint Marc à Frongier en janvier 2027

La fermeture du réseau télécom cuivre, support historique des services de téléphonie fixe et d'Internet aura lieu au plus tard le 1er janvier 2027 sur notre commune. Si vous êtes toujours connecté à ce réseau, vous devez vous préparer à vous connecter à la fibre pour éviter une coupure de vos services à cette date.

Raccordable et raccordé ? Quelles différences ?

Sur notre commune, 100 % des 383 lignes téléphoniques sont raccordables (y compris les maisons secondaire, certains bâtiments agricoles et des terrains potentiellement constructibles) mais seulement 50 % de raccordement à la fibre (installation d'une ligne aérienne ou souterraine entre le PBO et l'intérieur de votre domicile). Cette ligne aérienne peut suivre l'ancienne ligne de votre téléphone mais pas obligatoirement eu égard aux modifications sur votre logement depuis son origine et à l'implantation du boîtier de réception dans le logement. Il faut bien y réfléchir avant l'arrivée du technicien et être présent avec lui lors du raccordement final pour éviter toutes déconvenues et une pose anarchique.

Que devez-vous faire pour continuer à bénéficier de vos services ?

Il vous appartient d'anticiper et de préparer cette transition afin de continuer de bénéficier de vos services (téléphonie fixe et/ou Internet et/ou TV et/ou autres usages spécifiques) après le 1er janvier 2027. Vous devez, si cela n'est pas déjà fait, vous rapprocher de votre opérateur actuel ou de l'opérateur de votre choix pour faire le point sur vos besoins et souscrire une offre sur le réseau fibre.

Si vous n'avez aujourd'hui qu'un service de **téléphonie fixe** et que vous souhaitez conserver **uniquement ce service et ne pas avoir accès à Internet**, cela est **tout à fait possible sur le réseau fibre**.

Votre opérateur vous a peut-être déjà contacté à ce sujet, ou pourrait le faire prochainement. Veillez à prendre attention à ces communications. Assurez-vous également d'être bien en contact avec votre opérateur : des opportunistes pourraient profiter de cette opération pour au mieux vous proposer des prestations inutiles ou superflues, au pire tenter de vous escroquer.

Quels sont les avantages de la fibre ?

Elle offre des débits plus élevés que ceux disponibles sur le réseau cuivre.

Le signal est de meilleure qualité pour une connexion internet optimale.

La fibre permet aussi de connecter de nombreux appareils simultanément avec pour chacun une connexion fluide et sans coupure.

Témoignage d'un habitant du Bichaud récemment raccordé

« Aucune inquiétude si vous ne voulez pas d'Internet, il existe un abonnement uniquement pour le téléphone fixe. Aujourd'hui ce raccordement au domicile est gratuit pour un coût affiché de 169 €, va-t-il le rester? »





SIAEP ST SULPICE LES CHAMPS – VALLIERE

Le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable (SIAEP) de Saint-Sulpice les Champs Vallière est composé de 15 communes et alimente environ 4100 habitants, y compris les résidents saisonniers.

Son siège est à la mairie de Saint Sulpice les Champs. Son président est Monsieur Jacques GEORGET, conseiller municipal de la commune de La Nouaille.

Les Communes membres sont : Ars, Banize, Blessac, Chavanat, La Nouaille, La Pouge, Le Donzeil, Saint-Avit-le-Pauvre, Saint-Marc-à-Frongier, Saint-Marc-à-Loubaud, Saint-Michel-de-Veisse, Saint-Sulpice-les-Champs, Saint-Yrieix-la-Montagne, Sous-Parsat, Vallière. Le SIAEP dessert environ 3080 abonnés en eau potable.

Le SIAEP fait de la gestion de l'eau et de la préservation des ressources ses priorités.

Plusieurs actions sont possibles pour limiter les consommations en eau potable, à commencer par la vigilance sur les pertes d'eau dues à des réseaux âgés et de faits susceptibles de casse et donc de fuites. Le SIAEP a répondu à l'appel à projets pour le renouvellement de canalisations fuyardes et profite dès que possible de ces opportunités pour renouveler son réseau et en améliorer les performances et de fait, son service.

C'est dans cette perspective, que le Comité Syndical a décidé de proposer aux abonnés du réseau d'eau l'achat de récupérateurs d'eau pluviale à un tarif subventionné, il restera à la charge de l'abonné 20% du prix.

Pour cette opération le syndicat bénéficie de subventions de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne à hauteur de 70% et du Conseil Départemental de la Creuse à hauteur de 10%.

Des flyers seront distribués aux abonnés des communes membres donnant des explications sur cette démarche, informant du prix, donnant des précisions sur les modèles proposés, et permettant de s'inscrire pour passer commande auprès du syndicat d'un récupérateur d'eau pour ceux et celles qui le souhaitent.



Photo non contractuelle



Nouvel emplacement du conteneur à verre du bourg

Le conteneur à verre situé derrière la salle polyvalente a été transféré en face de l'entrée du cimetière.

Ce déplacement permet d'améliorer la sécurité de nos enfants au niveau de l'aire de jeux en évitant la venue de véhicules dans la zone. Il limite les risques de coupures sur des tessons éventuels et la présence de guêpes et frelons sur un lieu fréquenté. Vous trouverez également des conteneurs à Farges et Chambrouitière.

Merci de votre compréhension



Le site sera aménagé d'une plateforme de tri sélectif (déchets verts, poubelle grise, poubelle jaune)



Abonnement au court de tennis de Farges

Le code d'accès au court de Tennis de Farges sera changé le 1er février 2024.

Pensez à prendre votre carte annuelle en mairie au horaire d'ouverture.

Nous réitérons notre partenariat avec le Team Tennis d'Aubusson pour des réservations en ligne.

Tarifs des cartes d'abonnement

Lieu de résidence	- de 16 ans	16 ans et +
Habitant de la commune	12,00 €	24,00 €
Extérieur à la commune	20,00 €	40,00 €



Identifiant : mairie23200

Mot de passe : @Mairie23200